

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 23 juin 2021 à 9 h 00 en téléconférence.

PRÉSENCES :

Monsieur Paul Germain, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie
Madame Janice Bélair-Rolland, mairesse de la Ville de Saint-Jérôme

Est également présente :

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière de la Régie

2021-06/231191

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 23 JUIN 2021

Madame Gallant nous informe que Madame Bélair-Rolland est retardée, mais se joindra à nous et de débiter l'assemblée.

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance est ouverte à 9 h 00, présidée par madame Louise Gallant

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-06/23/1192

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-06-23/1193

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2021

Il est proposé par Monsieur Paul Germain

IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 mai 2021 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-06-23/1194

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 19 mai au 15 juin 2021;

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 19 mai au 15 juin 2021;

Folio 01932326 :

- chèques portant les numéros 1434 à 1444 inclusivement représentant un montant de 30 690.83 \$.
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 26 880.37 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 28 773.65 \$

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-06-23/1195

ITEM 5

VARIA

La séance du mois de juillet est annulée.

2021-06-23/1196

ITEM 6

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2021-06-23/1197

ITEM 7

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 9 h 07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Louise Gallant
Présidente

Madame Danielle Clément
Directrice générale, sec-trésorière